

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2020

Délibération n°2020-19 : acceptation des dons et legs

Le conseil d'administration, dans sa séance du 9 décembre 2020,

ACCEPTÉ

les dons individuels reçus du 9 septembre 2020 au 29 novembre
2020 pour un montant total de 2300 €.

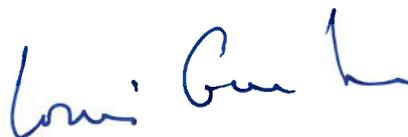
Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00